

# VOLLEY-BALL

## UGSEL CHAMPIONNAT NATIONAL

**JUNIORS  
GARÇONS**



**3-4-5  
AVRIL**

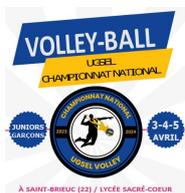
**À SAINT-BRIEUC (22) / LYCÉE SACRÉ-COEUR**



**UGSEL Nationale**  
277, rue Saint-Jacques 75240 PARIS Cedex 05  
Tél : 01. 44. 41. 01. 95  
Site UGSEL : [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org) - Courriel : [ugsel22@e-c.bzh](mailto:ugsel22@e-c.bzh)



Crédit  Mutuel



## RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Comité UGSEL COTES D'ARMOR et Lycée Sacré Cœur SAINT-BRIEUC

7 rue Jules Verne CS 30222 - 22002 Saint-Brieuc Cedex 01 -

**BOUMEDIENE Stéphanie** Secrétaire départemental (administrative)

☎ : 02.96.43.85.15 / [ugsel22@enseignement-catholique.bzh](mailto:ugsel22@enseignement-catholique.bzh)

**GEFFROY Anne** (technique) Lycée Sacré Cœur Saint-Brieuc ☎ : 06-66-98-66-

### ORGANISATEUR

### LIEUX DE COMPETITION

- **Lycée Sacré Cœur**

2 boulevard St Jean Baptiste de la salle 22000 SAINT-BRIEUC

### ACCUEIL

**LE MERCREDI 3 AVRIL 2024**

- Accueil des délégations (équipes et encadrements) **au Lycée sacré Cœur de 14h30 à 16h00**. Passage d'un encadrant pour les vérifications des engagements, documents administratifs.

### ACCES POUR ACCUEIL

**En mini-bus/voiture** : parking 24 rue de Genève (internat garçons) sauf cars.

**Navette** : Possibilité de réserver une navette (minibus) pour 60€ pour les 3 jours. Pas de navette dans la journée, seulement entre lycée et hôtel.

**Bus** : gare / lycée : 15 min ligne A (environ toutes les 10min)

### QUESTIONNAIRE

**Questionnaire et Règlement** : Les responsables d'équipe doivent répondre au questionnaire de participation (**par mail** svp) pour le **mercredi 20 mars 2024** au plus tard

- UGSEL 22 [ugsel22@enseignement-catholique.bzh](mailto:ugsel22@enseignement-catholique.bzh)

Un Chèque à l'ordre de L'UGSEL 22

Adresse postale :

- UGSEL 22

7 rue Jules Verne - CS 30222 - 22 002 Saint-Brieuc Cedex 01

**IMPERATIVEMENT** avant le **vendredi 22 mars 2024**

**QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION [ICI](#)**

### HEBERGEMENT

Une liste d'hôtel à Saint Brieuc et son agglomération est disponible sur le site de l'UGSEL nationale, sur Booking.com ou sur Hotel.com.

### RESTAURATION

Déjeuners et diners sur le lieu de la compétition au self du lycée

**La réservation des repas est à faire par l'intermédiaire du questionnaire et sera effective à réception du paiement pour mercredi 20 mars 2024, délai de rigueur.**

**Pas de remboursement en cas de désistement.**

### DROIT D'ENGAGEMENT

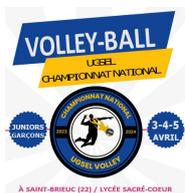
**14 €** par compétiteur.

### POLE MEDICAL

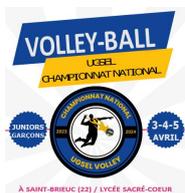
- Un stand médical sera présent sur place le jeudi (kinés, infirmière) et un stand de la protection civile pour apprendre à porter secours.

- Chaque établissement doit se sentir concerné par les gestes de premiers secours. Il est conseillé de se munir d'une petite trousse (Apporter vos bandes adhésives et bombes de froid).

- En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services hospitaliers locaux.



<b>PASTORALE</b>	Un temps autour des valeurs sera consacré lors de l'accueil et des rencontres.
<b>SOUVENIR</b>	Un cadeau souvenir sera offert à chaque participant.
<b>BUVETTE</b>	Sur place : boissons chaudes et froides, gâteaux...
<b>CONVIVIALITE</b>	Chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial le jeudi en fin de journée.
<b>RESPONSABILITE</b>	Les accompagnateurs (Professeurs d'EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs joueuses et de tout dégât que ces dernières pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
<b>PRIMES KILOMETRIQUES</b>	<b>Nouveauté</b> (décision CNAS de septembre 2023) : La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée sur l'ensemble des championnats organisés au regard de 2 critères : - le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS, - la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat. L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS venant de loin.



## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2023-2024 sur le site :

<https://www.ugsel.org/>

<b>REGLEMENTS</b>	Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques du Volley-Ball sur le site de l'UGSEL nationale.
<b>REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL</b>	
<b>DELEGUES SPORTIFS RESPONSABLES DES JO – CTN</b>	
<b>LICENCES</b>	<p><b>L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.</b> Les licences élèves <b>inscrits sur USPORT</b> (modifiable jusqu'au 29 mars 2024) et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et <b>cette vérification est obligatoire.</b> (Présentation de la licence sous forme matérialisée avec photo) - Article 7 et 9 des RG -</p> <p>Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.</p>
<b>ARBITRAGE</b>	Chaque équipe qualifiée se doit de fournir un jeune officiel, qui peut être joueur (un chèque de 300 €) sera demandé au début de la compétition et restitué après validation du jeune officiel.
<b>CERCLE DU RESPECT</b>	Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Echauffement commun des 2 équipes en championnat Promotionnel. Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matchs.
<b>PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL</b>	Se référer aux articles 28 et 29 du Titre V des Règlements Généraux
<b>CHARTE ETHIQUE ET SPORTIVE</b>	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive
<b>TENUE ET HYDRATATION</b>	<p>Dans la mesure du possible, il est souhaitable que chaque équipe prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Deux jeux de maillots</b> numérotés et de couleurs différentes.</li><li>• <b>Deux sifflets</b> pour ses jeunes officiels.</li><li>• <b>Ballons</b></li></ul> <p><b>Nous demandons à chaque compétiteur de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition.</b></p>
<b>RESPONSABILITE</b>	Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents, et autres) ainsi que les chefs d'établissements sont directement responsables de la tenue de leurs équipes et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
<b>LUTTE CONTRE LE DOPAGE</b>	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.



**UGSEL**

Fédération Sportive Éducative  
de l'Enseignement Catholique

# CHARTRE

## ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

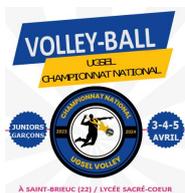
L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



**ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !**

UGSEL  
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05  
TÉL. : 01 44 41 48 50 - [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)



## PROGRAMME GENERAL

### MERCREDI 3 AVRIL 2024

**14h30 - 16h00** : accueil des équipes au lycée Sacré Cœur de SAINT-BRIEUC

**16h30** : cérémonie d'ouverture, réunion technique et tirage au sort

**17h30** : ouverture des gymnases

**18h30** : 1er match de poule pour 8 équipes

**18h45** : ouverture du self

**20h30** : 1er match de poule pour les 8 autres équipes

### JEUDI 4 AVRIL 2024

**7h15** : Accueil des équipes pour échauffement.

**8h00 – 18h30** : Rencontres

**A partir 11h15** : Ouverture du self

**18h30** : Pot des régions (chaque délégation amène une spécialité)

**19h** : Diner Breton.

### VENDREDI 05 AVRIL 2024

**7h15** : Accueil des équipes pour échauffement, gymnase du lycée la Providence

**8h00-13h00** : Rencontres

**13H00** : Remise des récompenses

**A partir de 11h30** : Distribution des paniers repas.

***Entre vos matchs, des activités vous seront proposées afin de vous divertir, vous détendre et penser à autre chose !***

